



# Le Belvédère



## de Saint-Nicolas

Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

21T, rue Sainte Colette  
54500 Vandœuvre-les-Nancy  
09 75 64 56 83 - 54p.nancy@fsspx.fr

N° 142 - Février 2024

### Editorial

Un premier frisson a parcouru l'échine de plus d'un depuis que le violet de la Septuagésime a apporté la première évocation du Carême qui s'avance vers nous... L'alléluia nous a déjà abandonné, mais cela ne

doit pas signifier que cette deuxième moitié de l'hiver doit s'inscrire sous le signe de la morosité. Il est vrai que les missionnaires qui redécouvrent les chrétiens cachés du Japon le 19 février 1865 entendent ces derniers qualifier cette période liturgique de « temps de la grande tristesse », nous pourrions cependant l'appeler : le temps consacré.

Même au cours des fastes de la Nativité, qui visent à honorer le Fils de Dieu dans les réjouissances qui accompagnent son avènement, nous sommes un peu trop « à en prendre pour nous. » Comme nous le savons pour l'avoir étudié au catéchisme et pratiqué déjà depuis bien des années, le Carême est un temps de pénitence. La Sainte Vierge Marie s'est d'ailleurs déplacée spécialement à Lourdes, un

jours de février 1858 pour nous rappeler la nécessité de cette réalité dans notre vie : « pénitence, pénitence, pénitence. » Ne laissez pas ces lignes après ces mots, pas plus que sainte Bernadette ne s'est enfuie de la grotte de Massabielle à ces mots ou les petits bergers de Fatima n'ont évacué la Cova da Iria quand Notre-Dame leur a fait entendre le même appel soixante ans plus tard. On peut d'ailleurs s'étonner du zèle qu'ils ont manifesté à mettre les demandes célestes en pratique. Oui, la pénitence, le sacrifice, voilà des réalités qui se

## Sacrum facere

présentent toujours chargées d'un poids de réticences, et cela parce que nous pensons immédiatement à ce qu'elles nous coûtent. Et pourtant...

Dès la messe du Mercredi des Cendres, la liturgie nous fera entendre dans l'épître, par la voix du prophète Joël, le bon Dieu nous dire : « revenez vers moi ! » Cet appel d'un Père, qui nous aime particulièrement pour nous avoir créés et rachetés, ne doit pas être pris à la légère. Constitués ses enfants par notre baptême, Dieu nous a appelés à vivre de la vie surnaturelle ; cette grâce qu'Il a placée en nous en même temps qu'Il nous a adoptés nous a consacrés à son service. « Notre vie est une

**Placés  
sur  
l'autel**

vie pour Dieu » rappelle saint Paul dans le chapitre XIV de son épître aux Romains. Cependant, par beaucoup de nos œuvres, nous nous sommes éloignés de Lui, nous nous en sommes détournés. Ces âmes de ses enfants de Dieu que nous sommes, qui ont aussi été consacrées à sa Sainte Mère lorsque nos parents nous ont déposés sur son autel, nous les avons tournées si souvent vers les choses profanes au détriment du sacré, si souvent le péché les a profanées...

« Sacrum facere », que l'on peut littéralement traduire par « faire du sacré. » Ces deux mots sont à la racine du mot sacrifice. Après ce qui précède, nous pouvons mieux saisir l'importance de cette réalité du sacrifice dans toute vie d'enfant de Dieu. Comme de bons enfants, nous devons offrir à notre Père le meilleur de nous-mêmes

**Père  
adoré**



et lui présenter de filiales marques d'affection. Ce Père étant notre Dieu, nous savons aussi que cela s'accompagne d'adoration. Nous mettons cependant paradoxalement trop de distance et pas assez de zèle à multiplier nos marques de déférence. Si le lien de famille est souvent qualifié de sacré, ce lien filial avec Dieu l'est éminemment. Toute offrande à notre Père prend alors un tour sacré et s'appelle sacrifice.

« C'est une loi naturelle d'offrir des sacrifices à Dieu ; l'homme s'y sent porté de lui-même, sans commandement exprès et sans inspiration particulière.<sup>1</sup> » Saint Thomas d'Aquin nous rappelle ici le lien naturel qui existe pour nous avec le sacrifice, en raison même de notre nature créée.

L'usage courant du terme pour désigner un effort, un renoncement, même en vue de quelque chose de profane — usage confirmé par saint

## Offrir le meilleur

Paul dans l'épître évoquant les privations des coureurs du stade reprise à la messe de la Septuagésime, cet usage nuit à notre compréhension du sacrifice. « Qui a jamais pensé qu'on pourrait offrir des sacrifices à un autre qu'au Dieu unique et véritable, ou à celui qu'on suppose être Dieu ?<sup>1</sup> » s'interroge saint Augustin. Dans le sacrifice, il y a l'offrande de nous-mêmes, du meilleur de nous-mêmes, en raison du caractère divin de son destinataire ou de la sacralisation que nous faisons de celui qui en est l'objet. Le sacrifice est un acte qui vient du cœur, il vient souligner nos affections les plus profondes, notre attachement le plus grand, et sans doute avons-nous sacrifié trop souvent aux créatures plutôt qu'à Dieu. Nous avons profané l'ordre de nos affections.

Longtemps la crainte a conduit les peuples à multiplier les sacrifices envers ce qu'ils tenaient pour des divinités. Dans l'Ancien Testament, existaient des « sacrifices pour le péché », parmi les prescriptions liturgiques de la Loi mosaïque. Mais pour nous, nous savons que c'est le Fils de Dieu Lui-même qui a pris cette peine sur Lui, qui a pris notre place, qui a satisfait

## Marque sacrée

pour nos péchés, « nous laissant par là un exemple pour que nous suivions ses traces. <sup>2</sup> » Si la valeur de la Rédemption est contenue toute entière dans l'immolation sanglante du Sauveur sur la Croix, son application à nos âmes et notre coopération en découlent par des actes supplémentaires. Nous en avons reçu les heureux effets à

notre baptême, le premier des sacrements qui nous a été administré, celui qui a posé les premières marques du sacré dans notre vie. Notre naissance à la vie de la grâce après l'ablution qui nous purifiait du péché originel a été accompagnée de blancheur et de lumière. Nous étions alors tout à Dieu, au point, nous l'avons dit, de pouvoir être déposés sur l'autel. Cet habit blanc qui nous revêtait en était un clair symbole. Mais notre vie s'est assombrie à mesure qu'elle a pris un tour moins sacré et la livrée de notre âme n'est désormais plus immaculée... C'est à cette restauration que tend tout le Carême, ce qui nous est bien manifesté par la cérémonie de la Vigile pascale qui le clôture.

Si le sacrifice est une offrande visible faite à Dieu pour reconnaître sa divine souveraineté, il peut aussi prendre un caractère expiatoire, avoir une valeur de réparation pour nos offenses. Il n'y a qu'un seul sacrifice parfait, nous l'avons vu, celui que Jésus Notre-Seigneur a offert en livrant sa vie pour nous. En l'offrant, Il a manifesté son amour pour nos âmes, comme le rappelle saint Jean, mais Il

## Sacrifice parfait

ne s'est pas arrêté là : Il nous a laissé ce même sacrifice à offrir jusqu'à la fin des temps dans la Sainte Messe. Voilà le premier de tous les sacrifices que nous devons présenter à Dieu : le sacrifice parfait d'amour de son Divin Fils qui lui rend une gloire infinie. C'est ce à quoi l'Église nous invite chaque dimanche, car nous ne devons pas simplement assister à l'action sacrée du prêtre sans nous y unir. C'est pour nous que le prêtre vient tenir à nouveau la place du Christ béni et qu'il l'immole miraculeusement sur l'autel.

La Sainte Messe est le seul sacrifice d'une valeur infinie et parfaite, mais elle ne doit pas rester le seul sacrifice dans nos vies. Nous avons notre part, notre goutte d'eau à placer dans le calice, notre *Stabat* à tenir à côté du Sauveur. Au moment le plus solennel de ce Carême et de la vie de Jésus même, retentissent ces paroles : « Car je vous ai donné l'exemple, afin que, comme je vous ai fait, vous fassiez aussi vous-mêmes. <sup>3</sup> » La vie chrétienne nous a incorporés au Christ dont nous sommes désormais les ... (suite en dernière page)

1— *Explication du Saint Sacrifice de la Messe*, Père Martin de Cochem, éditions D.F.T., page 15.

2— I Pierre II, 25. 3— Jean XIII, 15.



## L'église du massacre

Il semblerait que le saut depuis la Lorraine jusqu'à l'extrémité du rostre breton ait été un peu trop exotique pour d'aucuns, aussi allons-nous revenir un tout petit peu vers l'Est. A quelques jours du 21 janvier, jour anniversaire de l'assassinat (peut-être pourrons-nous un jour parler officiellement de martyr) de l'un de nos plus grands rois, c'est en Vendée, à l'emplacement d'un massacre perpétré par la Révolution que nous allons poser notre bésace de pèlerin marial.



Situé à une quarantaine de kilomètres au sud de Nantes, capitale de la Bretagne comme chacun sait, et à une vingtaine au nord de la Roche-sur-Yon, le village des Lucs-sur-Boulogne, à l'époque de la Révolution française, était composé de deux bourgs, le Grand-Luc et le Petit-Luc. Personne, ou presque, n'en avait entendu parler, jusqu'aux 28 février et 1<sup>er</sup> mars 1794. Depuis ce jour, ce nom est devenu un symbole de la barbarie de la Révolution à l'instar des « massacres de septembre », des noyades de Nantes, de la « Terreur », et de nombreux autres crimes perpétrés au nom d'une soi-disant liberté.

Mais venons-en aux événements. La Vendée militaire (territoire bien plus vaste que le département éponyme d'aujourd'hui), après avoir remporté de brillantes victoires, a été vaincue à Cholet le 17 octobre 1793. C'est le début de ce qui sera appelé « la virée de Galerne ». Environ 80.000 Vendéens traversent la Loire afin de trouver du secours en Mayenne et de se joindre aux Chouans de Bretagne. Mais l'échec devant Granville (14 et 15 novembre) fait refluer la colonne qui sera pratiquement exterminée à Savenay. Décidé à accélérer la destruction complète des brigands (surnom donné aux Ven-

déens par les révolutionnaires), le Comité de salut public nomme à la tête de l'armée de l'Ouest le général Turreau de Lignières. Celui-ci préconise le quadrillage de la Vendée par douze colonnes incendiaires, les trop fameuses « colonnes infernales ». Soumettant ces mesures au Comité, il en recevra cette réponse : « Elles lui paraissent bonnes et tes intentions pures. » Les opérations de massacre et de destruction systématiques dureront de janvier 1794 au 13 mai de la même année. Il ne devait rien rester, toute vie devant être supprimée, humaine ou animale, puis ce qui restait devait être englouti dans les flammes. La vague destructrice s'abat sur les campagnes angevines et poitevines. Son œuvre est d'autant plus facile que la « Grande Armée catholique et royale » n'existe plus depuis Savenay. A propos de cette bataille, le général Westermann, vainqueur de la journée, écrira à la Convention : « Il n'y a plus de Vendée. Elle est morte sous notre sabre libre. (...) J'ai écrasé les enfants sous les sabots des chevaux, massacré les femmes qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé. » C'est sur les familles des combattants restées en Vendée militaire que s'abattent les hordes de Turreau. Les derniers rescapés et ceux qui n'avaient pas pris part à la virée de Galerne prennent les armes pour défendre leurs villages. Dans les derniers jours de février, la colonne commandée par le général Cordelier se retrouve face aux troupes de Charrette et se fait sévèrement étriller à plusieurs reprises. Dans sa retraite, elle atteint les Lucs-sur-Boulogne.



Il n'y a dans ce village que les femmes, les enfants, les vieillards, les blessés et les estropiés des combats précédents, victimes désignées pour la vengeance. En entendant les tambours, toute cette population est venue chercher refuge dans l'église Notre-Dame du Petit-Luc, pensant naïvement qu'elle y serait à l'abri. L'église étant trop petite

pour accueillir presque 500 personnes, certaines restent dehors, mais toutes récitent le chapelet. Dans cette foule, plus d'une centaine d'enfants de moins de sept ans... Seules les prières montent vers le ciel. Pas une plainte, pas un cri d'effroi. A l'approche des troupes révolutionnaires, l'abbé Voynau se lève, donne une dernière bénédiction à ses ouailles et se dirige vers les Bleus. Il leur demande,



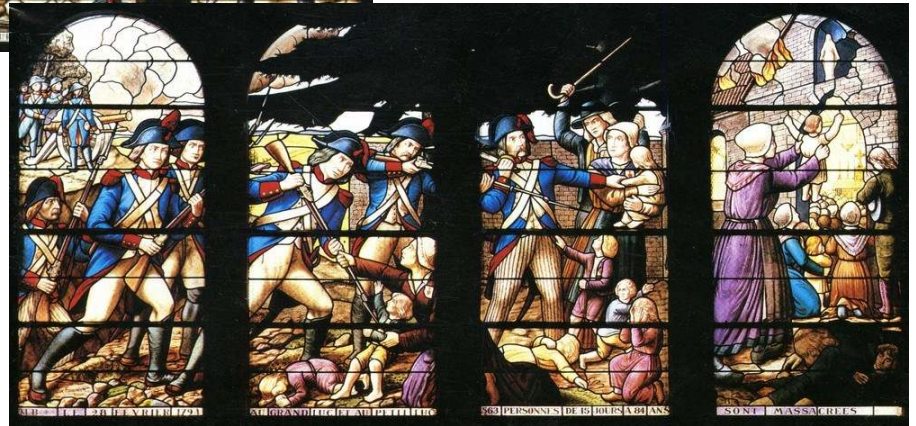
avec une sainte candeur, de prendre sa vie mais d'épargner celles des habitants. Croyait-il vraiment que sa demande serait accordée ? Toujours est-il qu'il n'obtient en réponse qu'un fou rire général. Et comme pour ces soldats avinés la mort ne suffisait pas, le pauvre prêtre sera torturé longtemps, longtemps... Ses doigts et sa langue seront coupés avant qu'il soit ouvert en deux et se fasse arracher le cœur. Non contents de cela, ses tortionnaires lui coupent la tête.

Puis c'est le carnage. Les soldats entrent dans l'église et massacrent à l'épée ou à la baïonnette tous ceux qui se trouvaient là. Ensuite ils brûlent l'église, mais comme ils sont pressés, ils tirent dessus au canon pour la faire s'effondrer plus vite sur les malheureux dont un bon nombre était encore en vie. Enfin, ils parcourent méthodiquement le village, tuant les animaux domestiques puis mettant le feu partout. Dans leur rapport, les officiers écriront ceci : « Journée fatigante mais fructueuse. Pas de résistance. »

L'abbé Barbedette, curé du Grand-Luc, dénombrera 565 cadavres dont 110 enfants de moins de sept ans. Il enterrera, seul, chacune des victimes, dont aucune ne lui était inconnue ; il en avait baptisé un grand nombre, marié quelques-unes. Nous lui devons la liste de tous ces martyrs dont les noms sont désormais inscrits sur 22 plaques de pierre

dans la nouvelle église, baptisée « Notre-Dame des martyrs », construite en 1866 à la place de celle détruite par les bourreaux. Dans l'église du Grand-Luc, bâtie en 1902, on trouve les vitraux relatant cette journée d'horreur.

Il faudra attendre des décennies avant que ce massacre ne soit reconnu comme tel. Pourtant les témoignages ne manquaient pas. Déjà en 1798, il est fait état de cette atrocité dans les mémoires d'un chef vendéen. Mais il faudra attendre 1863 pour que les ruines de l'église brûlée soient déblayées, et à cette occasion, nombre de squelettes sont découverts. Un monument à leur mémoire, le Mémorial de la Vendée, est édifié en 1993 et inauguré le 25 septembre de la même année, en présence d'Alexandre



Soljenitsyne. Ce dernier, dans un discours célèbre, assimila la Terreur aux atrocités soviétiques. Il l'achèvera par ces mots : « Aujourd'hui, je le pense, les Français seront de plus en plus nombreux à mieux comprendre, à mieux estimer, à garder avec fierté dans leur mémoire la résistance et le sacrifice de la Vendée. »

D'aucuns pourraient voir dans cette tragédie une indifférence du ciel aux souffrances et supplications de ces pauvres gens. Mais non. C'est plutôt une action de grâce qui monte vers le Bon Dieu car ces âmes, comme toutes celles des martyrs, ont été trouvées dignes d'offrir leur sang en union avec celui du divin Rédempteur, dans le lieu où s'offre le plus grand des sacrifices. Alors n'oublions pas la Vendée, et au milieu des ruines de notre société et de l'Eglise, gardons espoir. Peut-être sommes-nous les nouvelles victimes que le Ciel réclame afin de mériter la renaissance de l'Eglise et de la France.

Abbé François BRUNET de COURSSOU

## « Comme il est écrit dans la loi du Seigneur »

« Quand les jours de la purification de Marie furent accomplis, selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : "Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur" ; et pour offrir en sacrifice, selon qu'il est prescrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles, ou deux petits de colombes. » (Lc. II, 22-24). Tels sont les mots de saint Luc que la sainte Église, notre Mère, nous fera relire et méditer en la prochaine fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie. Ces références implicites à la loi de Moïse, transparentes pour un juif, peuvent déconcerter un fidèle catholique n'ayant encore jamais lu le Pentateuque (nom donné à l'ensemble des cinq premiers livres de la Bible). Aussi, nous nous proposons ici d'exposer les préceptes légaux dont il s'agit.

Le chapitre XII du Lévitique déclare qu'une femme ayant mis au monde un enfant de sexe masculin sera impure pendant les sept jours qui suivent la naissance de cet enfant. Le huitième jour, l'enfant devra être circoncis. Enfin, la jeune mère devra encore s'abstenir d'entrer dans le parvis du Temple et de s'approcher de tout ce qui est consacré pendant encore trente-trois jours à compter du jour de la circoncision de l'enfant. Cela fait au total un temps de purification de quarante jours. La loi mosaïque précise que si l'enfant est une fille, l'impureté légale durera quatorze jours au lieu de sept, et la mère devra s'éloigner des choses sacrées pendant encore soixante-six jours à compter de la fin de son impureté légale, soit une durée de purification totale de quatre-vingt jours au lieu de quarante. Enfin : « Lorsque les jours de sa purification auront été accomplis, elle portera à l'entrée de la tente du témoignage un agneau d'un an pour être offert en holocauste, et, pour le péché, le petit d'une colombe ou une tourterelle, qu'elle donnera au prêtre, qui les offrira devant le Seigneur et priera pour elle ; et elle sera ainsi purifiée. Si la femme n'a pas le moyen de se procurer un agneau,



elle prendra deux tourterelles ou deux petits de colombes, l'un pour être offert en holocauste et l'autre pour le péché. » (Lév. XII, 6-8) Ces dispositions légales ne manquent pas de choquer nos contemporains, dont la mentalité est si éloignée de la Foi antique qu'ils ne comprennent plus le sens de ces prescriptions qui renvoient au péché originel avec lequel naissent tous les enfants ; péché auquel peu de personnes de notre temps croient encore.

Un élément attire immédiatement notre attention : si cette prescription légale renvoyait à une purification du péché originel, pourquoi la Vierge Marie

s'est-elle soumise à cette loi, elle qui est l'Immaculée Conception, et qui n'a pas transmis ce péché au Verbe incarné conçu du Saint Esprit ? Nous voyons-là tout d'abord l'esprit d'obéissance de la Sainte Famille à la loi, même lorsque cette loi ne les oblige pas eux-mêmes en conscience. Afin de ne pas choquer leur contemporains, de ne pas donner le mauvais exemple, de ne pas donner l'impression qu'ils transgressent la loi sans vergogne, et de ne pas revendiquer

maladroitement les privilèges qui accompagnent la plénitude de grâce de la Mère et la divinité de l'Enfant, Marie et Jésus s'y sont soumis en toute simplicité. Il y a une raison plus profonde que nous exposerons plus loin.

Notons au passage que saint Luc parle d'une paire de tourterelles offertes par Marie et Joseph. Si l'on met ce fait en parallèle du passage de Lévitique que nous avons cité, nous en concluons que la Sainte Famille était de condition trop modeste pour offrir un agneau en sacrifice à cette occasion, nouvelle preuve, après la grotte de Bethléem, que le Messie avait choisi de s'incarner et de vivre dans la pauvreté.

Nous avons encore un verset à expliquer longuement : « Selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : "Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur". » Ce verset de saint Luc ne renvoie pas à la

purification de la jeune mère, mais à un autre précepte mosaïque exposé dans le livre de l'Exode, dont voici le passage : « Lorsque le Seigneur t'aura fait entrer dans la terre des Chananéens (ancien nom de la Palestine), selon le serment qu'Il t'en a fait et à tes pères, et qu'Il te l'aura donnée, tu sépareras pour le Seigneur tout ce qui ouvre le sein de sa mère, et tous les premiers-nés de tes bestiaux, et tu consacreras au Seigneur tous les mâles que tu auras. Tu échangeras le premier-né de l'âne pour une brebis ; si tu ne le rachètes point, tu le tueras. Et tu rachèteras avec de l'argent tous les premiers-nés de tes enfants. Quand donc ton fils t'interrogera un jour et te dira : "Que signifie ceci ?" Tu lui répondras : "Le Seigneur nous a tirés de l'Égypte, de la maison d'esclavage par la force de son bras. Car le Pharaon étant endurci et ne voulant pas nous laisser aller, le Seigneur fit mourir dans l'Égypte tous les premiers-nés, depuis les premiers-nés des hommes jusqu'au premier-né des bêtes. C'est pourquoi j'immole au Seigneur tous les mâles qui ouvrent le sein de leur mère, et je rachète tous les premiers-nés de mes enfants." » (Ex. XIII, 11-15)

Nous avons-là un second précepte en lien direct avec la dixième plaie d'Égypte. Rappelons très brièvement ce passage de l'Histoire Sainte. Le Pharaon voyant d'un mauvais œil la croissance extraordinaire du peuple hébreu, décida de les accabler de travaux et alla jusqu'à faire mourir les garçons nouveau-nés : triste initiateur d'une longue série de tyrans cruels continuée par le roi Hérode le Grand qui massacra les enfants de Bethléem. Moïse est providentiellement sauvé du massacre. Parvenu à l'âge adulte, Dieu l'appelle à travers la vision d'un buisson ardent qui ne se consume pas et l'envoie dire au Pharaon : « Libère mon peuple ! » Le cœur de Pharaon s'endurcissant, Dieu va envoyer l'une après l'autre neuf plaies, de la plus indulgente à la plus pénible, qui vont progressivement ravager l'Égypte. Finalement, le Pharaon ne cédant pas, Dieu va déclencher la dixième plaie, la plus terrible de toutes. Au cours d'une nuit, l'ange exterminateur passe de maison égyptienne en maison égyptienne et fait mourir premiers nés des hommes et des animaux. Un deuil frappe toutes les familles de l'Égypte en une seule nuit, tant dans leur progéniture que dans leur bétail. C'est un drame ! Accablé, le Pharaon cède et chasse les Hébreux de son royaume. Le peuple de Dieu est enfin libre ! Les premiers-nés des Hébreux, eux, ont

été épargnés par Dieu. Afin que le souvenir de cette délivrance se perpétue au fil des siècles, Dieu déclare que tous les premiers-nés lui appartiennent, et que les Hébreux devront racheter leurs fils aînés, ainsi que les premiers-nés de leur bétail s'ils ne souhaitent pas les immoler.

À nouveau, ce précepte ne concernait pas la Sainte



Famille, Notre Seigneur n'étant pas le fils de Joseph selon la nature, mais le Fils de Dieu. Au premier abord, racheter à Dieu son Fils semble ne pas avoir de sens. C'est là que le double précepte accompli par Marie et Joseph prend tout son sens. Notre Seigneur vient racheter nos âmes au prix de son très Précieux Sang et les purifier par sa Passion et sa Mort. Ce double précepte, signe prophétique et mystérieux de notre Rédemption, prend un caractère bouleversant en ce jour où il est accompli dans la personne du Verbe fait chair et de sa très sainte Mère. Le mystère est encore plus bouleversant si l'on met le rachat du premier en parallèle avec le rite de l'agneau pascal, en lien direct lui aussi avec la dixième plaie d'Égypte, mais la place qui nous est accordée dans ce bulletin nous manque pour vous en donner l'explication ici...

Abbé Thierry ROY

## Concert de Noël



Le dimanche 21 janvier, alors que beaucoup de gens avaient prévu de passer un après-midi ordinaire, la chorale de Nancy avait réservé à ses auditeurs un concert de choix ! Polyphonie, orgues et trompette se sont ré pondus pour célébrer par de beaux accents le temps de la Nativité prolongée. Face à la crèche, du haut de la tribune, et menés de mains de maître, les choristes ont pu nous faire goûter le fruit du travail assidu de plusieurs semaines de répétitions. Tous ont eu une pensée émue pour notre organiste de la chapelle, empêché par un soucis de santé de tenir sa place et ont remercié la Providence d'avoir pourvu à son remplacement au dernier moment. Une occasion d'honorer le Sauveur, de goûter de la belle musique et de se retrouver qui sera à renouveler : ce sera l'occasion d'être encore plus nombreux !



membres, cela nous conduit à lui ressembler en tout. Notre-Seigneur est notre frère aîné depuis que nous avons reçu l'adoption divine du baptême et il nous invite à marcher à sa suite. Il a le premier offert son sacrifice et marqué toute sa vie par une offrande parfaite de Lui-même à son Père pour nous mériter et nous faire voir et imiter cet exemplaire de toute vie humaine parfaite et bien ordonnée.

« Adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré ! » commandait saint Rémi à Clovis le jour de son baptême. Nos idoles ne sont entrées dans nos vies qu'après notre baptême, car ce sont nos péchés qui nous ont détournés de Dieu et comme dérobés à son service. C'est jusque dans la négligence à ne pas suffisamment offrir de sacrifices d'adoration ou d'action de grâce à Dieu que nous avons fait défaut. Encore une fois, la Sainte Messe concentre toutes les fins de la prière : Adoration, action de grâces, impétration, propitiation.

## Revenir au sacré

La grande carrière quadragésimale nous invite à replacer ces grandes réalités qui nous lient à Dieu au cœur de notre vie. Si nous devons avoir la tristesse de l'offense commise, notre louange et nos remerciements doivent nous consoler, car le Sacrifice rédempteur renouvelé nous applique les mérites infinis obtenus sur la Croix, nous invitant à y mêler nos propres mérites. La Sainte Ecriture nous rappelle que le sacrifice qui plaît le plus à Dieu est celui qui vient du cœur. C'est un changement spirituel, c'est-à-dire qui s'opère dans l'âme, que doit opérer l'esprit du Carême. Autant le péché nous avait détourné de Dieu, autant il nous faut nous en arracher pour revenir à Dieu. Cet arrachement est plus difficile à cause de notre attachement à l'objet de nos

fautes. Alors le sacrifice, en nous attachant toujours plus à Dieu, devra prendre l'aspect d'un renoncement, d'une séparation qui nous coûtera. Mais il est aisé maintenant de voir que l'offrande du sacrifice à Dieu est plus coûteuse pour celui qui est moins uni à Lui.

L'Apocalypse, qui nous donne à voir des éléments de la vie bienheureuse des élus dans le Ciel, nous présente une procession d'âmes en robes blanches<sup>4</sup>, et saint Jean nous explique que ces robes ont été blanchies dans le sang de l'agneau. Notre robe baptismale a besoin d'être retrempee dans le sacrifice de Sauveur, d'être blanchie par le sacrifice en raison de nos offenses. Toute la richesse des textes de la Messe nous en fait le rappel à longueur d'année, mais l'Église réserve au Carême un moment privilégié pour en parfaire l'application. Le bon Jésus a passé ses quarante jours au désert pour nous encourager dans nos renoncements à venir. Il n'avait nul besoin de se renoncer, étant déjà tout « aux affaires de son Père ». Rien n'est venu profaner la vie du Sauveur et n'a pu altérer en Lui l'union de ses volontés divine et humaine. Sa vie recèle le secret, comme la clé de toute consécration, de tout sacrifice, ce grand témoignage qu'il est venu rendre à la vérité, cette restauration sublime après le péché ; Il l'a dit en entrant dans le monde et en embrassant la Passion : « Me voici, Père pour faire Votre Volonté. » Il nous a inspiré d'en demander la grâce : « que Votre Volonté soit faite. » Voilà l'âme de toute vie chrétienne, le sacrifice le plus parfait, le motif suprême qui doit conduire nos actes. Bon Carême !

**Comme le bon Jésus**

<sup>4</sup>— Apocalypse VII, 14.

Abbé Grégoire CHAUVET

## Messes dominicales du prieuré (en principe)

10h30	10h00	17h00	9h00	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> dimanches 17h00
<b>Chapelle du Sacré-Cœur</b> 65, rue du Maréchal Oudinot 54000 NANCY	<b>Chapelle Saint Roch</b> 94, rue du Maréchal Foch 57130 ARS-sur-MOSELLE	<b>Chap. de l'Annonciation</b> 22, avenue Irma Masson 52300 JOINVILLE	<b>Chap. du Sacré-Cœur</b> 41, rue de la filature 88460 CHENIMENIL	<b>Eglise Saint Martin</b> 55160 LES EPARGES

## Pour aider l'apostolat en Lorraine

**Vous pouvez faire un don :**

- ◆ Par chèque  
à l'ordre du *Prieuré Saint-Nicolas*
- ◆ Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- ◆ Par virement (cf. ci-contre)

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire : FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY  
Code Banque : 30002 Code Guichet : 05922 Compte n° 0000079346V  
Clef RIB : 45  
Domiciliation : ESDC BDI PARIS OPERA 04865  
IBAN : FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45 BIC : CRLYFRPP

